

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAONE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VANNE

SEANCE DU 8 JUILLET 2017

Nombre de conseillers : 7

En exercice : 7

Qui ont pris part à la délibération : 4

COMPT E R E N D U .

L'an deux mil dix-sept, le **huit juillet à dix heures**, le Conseil Municipal convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Joël MONGIN**,

Présents : M. MONGIN Joël, M. DOUHET Rémy, M. GROSJEAN Xavier. Mme. LE QUERE Martine,

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : M. BOURGOIN Rémi,

Absent non excusé : Mme. PERRON Virginie, M. CAPPELAERE Nicolas.

Secrétaire de séance : Monsieur Xavier GROSJEAN.

Décision modificative n° 1 – budget commune Le Maire propose de verser à l'association « Ouvrons Vanne » une subvention supplémentaire d'un montant de 1200 euros.

Les crédits ouverts à l'article ci-après du budget primitif 2017 étant insuffisants, il est donc nécessaire de voter les crédits supplémentaires de 1200 euros au compte 6574 « subvention de fonctionnement ». Le Conseil municipal à l'unanimité approuve la décision modificative ci-dessus.

Décision modificative n° 1 – budget service eau 2017 Vu le budget service eau voté le 17 mars 2017

Modification le budget service eau 2017 comme suit compte D 002 diminution crédits ouverts en dépenses de fonctionnement : -10 413,79 €. Le Conseil municipal à l'unanimité approuve la décision modificative ci-dessus.

Eau Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2014

A l'unanimité par le Conseil municipal.

Eau Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2015

A l'unanimité par le Conseil municipal.

Travaux sylvicoles – programme 2017 Le Maire présente aux membres du Conseil municipal le devis des travaux proposés par l'ONF qui sont à affecter dans la forêt communale sur l'exercice 2017. Seuls des travaux d'investissement sont prévus, et s'élèvent à 2 050 euros hors taxes. Le conseil municipal à l'unanimité accepte le devis présenté.

Pose alarme – niveau du puits Le Maire expose qu'il y a lieu de poser une alarme pour le niveau du puits. Il présente les divers devis. Le Conseil municipal à l'unanimité accepte le devis présenté par l'entreprise BAGUE BRUNO, 6 Grande Rue 70600 OYRIERES pour un montant de 976 euros hors taxes soit 1 171,20 euros toutes taxes comprises.

Travaux chemins ruraux Le Maire présente aux membres du conseil les divers devis pour la réfection des chemins ruraux suivants :

- Chemin de Vauconcourt montant 240 € HT ;
- Chemin de Lieny montant 455 € HT ;
- Chemin de Beançon montant 140 € HT.

le Conseil municipal à l'unanimité accepte les devis présentés par l'entreprise RICHARD Sébastien, 3 Rue du Carron 70700 ETRELLES ET LA MONTBLEUSE pour un montant total de 835 euros hors taxes.

Le Maire, Joël MONGIN

